

Genève, le 12 avril 2022

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Le PAV: le Canton et la Ville de Genève présentent l'évolution du projet du futur quartier des Acacias

Aujourd'hui s'ouvre la seconde enquête publique du projet fortement remanié du plan localisé de quartier (PLQ) Acacias 1 dans le secteur Praille Acacias Vernets (PAV). Les nouveautés incluent notamment une grande place centrale, plus de liens entre les constructions, d'avantage d'espaces arborés en pleine terre, ainsi que des rues principalement libres de circulation automobile caractérisent le futur quartier.

Un quartier de caractère urbain en continuité avec le centre-ville

Prolongeant les quartiers du centre-ville à partir de Plainpalais et des Noirettes, le projet de futur quartier des Acacias - situé entre la route des Acacias, la route des Jeunes et la rue François-Dussaud - a été fortement remanié depuis la [première enquête publique de 2021](#).

Selon le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, chargé du département du territoire, « il s'agit d'un quartier majeur pour le PAV et pour Genève. L'enjeu réside dans notre capacité collective à créer une ville dense, très bien desservie, en plein centre-ville, avec une qualité de vie et de résilience élevées s'inscrivant pleinement dans les objectifs de la transition écologique ».

La différence la plus significative concerne le centre du quartier, qui est désormais marqué par une grande place publique triangulaire, animée en toute saison, et vers laquelle convergeront sept rues du quartier. « Il faut s'imaginer une belle place, comme la place de la Navigation aux Pâquis, avec des arbres, une fontaine, entourée de cafés et de commerces... » explique l'architecte genevois Pierre Bonnet, associé à la conception du nouveau plan de quartier.

D'autre part, les îlots urbains mixtes qui accueilleront principalement 2300 logements, entourent des jardins en pleine terre, favorisant le développement d'arbres de grande taille propices à une atmosphère fraîche et ombragée.

Par rapport au premier projet de 2021, la densité réelle et perçue a été abaissée, modifiant la taille et la forme de certains bâtiments. L'abaissement des gabarits de 29 à 23 mètres au centre du quartier offrira une distance plus confortable entre les bâtiments et une meilleure échelle des espaces publics pour les piétons.

Espace rivière, nature en ville et patrimoine

Le nouveau plan de quartier renforce d'autres qualités du projet, comme l'accès amélioré à l'espace rivière constitué par la remise à ciel ouvert de la Drize qui traversera sur quelque 400 mètres le quartier au milieu d'espaces verts. Ce poumon de verdure - qui intégrera aussi des cheminements de circulation douce de part et d'autres de la rivière - occupera un espace généreux de 46 mètres de large entre les façades des bâtiments environnants.

Autour du chemin de Ternier, l'ensemble formé de bâtiments du XIXe siècle sera quant à lui mieux mis en valeur par l'aménagement d'un parc longitudinal planté. Il sera désormais relié à la nouvelle place centrale, tandis que le pavillon Sicli et d'autres bâtiments patrimoniaux seront maintenus.

Un quartier calme, pensé pour et avec ses futurs habitants et habitantes

En termes de mobilité, la nouvelle version du quartier sera encore plus calme, avec un minimum de voitures et quasiment aucun stationnement en surface pour offrir plus d'espace aux piétons et aux vélos. Des parkings centralisés sur la route des Jeunes et aux Vernets accueilleront les véhicules des habitants. Ces derniers bénéficieront également de plusieurs équipements publics de qualité : école, crèche, ludothèque, maison de quartier.

Pour Frédérique Perler, Maire de Genève, en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, « la Ville de Genève est particulièrement impliquée dans le quotidien de la population; c'est pourquoi dans cette version revisitée du plan de quartier nous avons voulu pleinement intégrer l'école au futur parc de la rivière et redéfinir le tracé des rues pour renforcer le lien avec les quartiers voisins, créer une place de quartier et des équipements publics indispensables à la vie du quartier."

La direction de projet a plus largement mis à profit ces derniers mois pour reprendre le dialogue avec la population, en organisant une première série d'ateliers dont est issue une charte des espaces ouverts qui définit plus précisément les engagements du projet. Il s'agit d'une première étape, qui doit se poursuivre sur d'autres thématiques par la suite.

Pour toute information complémentaire :

*M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), en contactant
Mme. Pauline de Salis, secrétaire général adjoint responsable de la communication,
T. 076 304 20 66*